



## Réforme PC – Retour à l'expéditeur !

**Le PS60+ exhorte l'Assemblée fédérale à ne pas entrer en matière concernant la réforme des prestations complémentaires. L'adaptation urgente et négligée pendant des années des montants maximaux pris en compte au titre du loyer doit être traitée de manière séparée et approuvée rapidement.**

Le différend autour de la réforme des rentes « Prévoyance vieillesse 2020 » l'a montré : on vise en priorité l'assainissement des caisses individuelles. Les êtres humains et leurs besoins intéressent moins. La situation des bénéficiaires de rentes – qu'il s'agisse de l'AVS, de la LPP ou de l'AI – ne devrait pas s'améliorer malgré l'augmentation du coût de la vie (primes des caisses-maladie, loyers, services de relève, entre autres).

Une nouvelle fois, les pauvres – malgré les PC, environ 330'000 bénéficiaires de rentes vivent dans la pauvreté – se voient rappeler leur « responsabilité personnelle ». Ils doivent épuiser rapidement leur maigre fortune, donner des informations sur leur mode de vie, travailler plus longtemps et économiser davantage... Ils pourraient alors se payer un séjour dans un établissement médico-social une fois arrivés à l'âge de la retraite. Ils auraient simplement dû vivre plus sainement au cours de leur existence passée. Ils auraient dû vivre en se conformant à des principes de moralité populaire et d'éthique chrétienne. Ainsi, leur parcours de vie et leur cursus professionnel n'auraient pas été jalonnés d'infinies sinuosités. Et pourquoi doivent-ils vivre dans des villes chères ? Il existe encore de petits logements bon marché à la campagne... Et une plus grande responsabilité personnelle aurait permis d'éviter bon nombre des raisons qui ont mené à une rente AI de parasite.

Telles sont les cyniques idées maîtresses qui imprègnent le message sur la révision partielle des prestations complémentaires.

C'est l'impression que l'on a lorsque l'on écoute les politiciens et les politiciennes de notre Parlement, quand ceux-ci « débattent et se battent » à propos des rentes et de leurs prestations. On oublie les nombreux nouveaux rentiers et nouvelles rentières qui dépendent des prestations complémentaires dès le premier jour de leur vie de retraité-e – et qui représentaient tout de même 8,6% des néo-retraités en 2012. Ce pourcentage augmente. Sont notamment concernés par ce problème les travailleurs à temps partiel, les familles monoparentales et les professionnels faisant partie du segment des bas salaires.

Afin de contribuer à instaurer un meilleur équilibre à long terme, nous **demandons** que

- des rentes AVS et LPP suffisamment élevées permettent aux rentiers et aux rentières de maintenir leur niveau de vie sans devoir recourir aux prestations complémentaires,
- qu'ils et elles reçoivent des rentes sur une base solidaire pour une compensation équitable ou/et que l'on favorise celles-ci (AVS) et que l'épargne individuelle constituée durant de nombreuses années (LPP) ne soit retirée que secondairement – voire, si possible, « jamais »–,
- un nombre suffisant de places de travail soit garanti, afin que l'exercice d'une profession qualifiée soit possible jusqu'à l'âge de 65 ans,
- l'on maintienne et encourage l'octroi de rentes AI adaptées et équitables, de telle façon que les personnes souffrant d'un handicap puissent elles aussi mener une vie digne de ce nom.

Il est à vrai dire scandaleux que la révision partielle programmée des prestations complémentaires fasse l'objet de discussions. Une révision qui dégrade la qualité et le montant des PC – pour les seniors et pour les personnes handicapées. Selon la Constitution, le minimum vital doit être garanti sans PC.

Telle est la raison pour laquelle la révision partielle prévue des prestations complémentaires doit être rejetée ou/et renvoyée à l'expéditeur. Dans le même temps, il faut maintenant enfin procéder à l'adaptation des montants maximaux pris en compte au titre du loyer, tout en tenant compte des différences régionales, une adaptation qui traîne depuis de nombreuses années. Non en tant que « su-sucre » destiné à rendre digeste la pomme amère des dégradations mentionnées, mais parce que plus aucune adaptation n'a été effectuée depuis 2001 et que les plus faibles de notre société doivent faire face aux renchérissements survenus depuis lors sans adaptation des contributions d'entretien générales. Une honte !

Nos œuvres sociales doivent servir à atteindre l'objectif qui leur est assigné et non à engraisser les barons bourgeois de la finance, qui voient dans notre système social une caisse d'épargne dans laquelle ils peuvent se servir éhontément – et pas seulement durant les années de vaches maigres.